



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16096100

Tribunal de Commerce

28 JUIN 2016

Brabant Wallon
Greffe

N° d'entreprise : BE 0894.668.018

Dénomination :

(en entier) : **IMBROTEX**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité limitée

Siège : Avenue du Roimont 68 à 1390 Grez-Doiceau

Objet de l'acte : Transfert des parts sociales et du siège social :

L'Assemblée entérine, à dater de 13 avril 2016, les résolutions suivantes :

a) Les parts sociales de Monsieur Martiat Serge sont transférées à Monsieur Maquet Axel. Les parts sociales sont dorénavant réparties de la manière suivante :

- Axel Maquet : 18.600 parts

Par conséquent, Monsieur Maquet Axel, devenant associé unique, libère un montant de capital de 3.280,00 € afin de porter le capital libéré à 12.400,00 €.

b) Le siège social sis Avenue Roimont, 68 à 1390 Grez-Doiceau est transféré Rue des Prés, 14 à 1390 Grez-Doiceau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 15.

Grez-Doiceau, le 13 avril 2016.

Maquet Axel
Gérant

Martiat Serge (représenté par sa succession)
Associé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature